

Actes du colloque Sénat-Ubifrance

DESTINATION INDE : Perspectives économiques pour nos entreprises

Point Bangladesh et Sri Lanka

Jeudi 13 décembre 2007

**Sous le haut patronage de Christian PONCELET, président du Sénat
et avec le soutien de Christine LAGARDE,
ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi**

Sous l'égide du groupe interparlementaire d'amitié France-Inde du Sénat

I. Ouverture

M. FAUCHON, sénateur de Loir-et-Cher et président du groupe interparlementaire d'amitié France-Inde

Chers amis, le Sénat est heureux d'accueillir aujourd'hui ce colloque économique sur l'Inde, organisé sous l'égide du Groupe interparlementaire d'amitié France-Inde, en partenariat avec Ubifrance, dont **M. COUSIN** est le président. **M. PONCELET** ne pouvant être des nôtres ce matin, il m'a chargé de lire un texte écrit par lui pour l'occasion :

« Le Sénat est heureux d'accueillir aujourd'hui ce colloque économique sur l'Inde, organisé sous l'égide du groupe interparlementaire d'amitié France-Inde, en partenariat avec nos amis d'Ubifrance.

Je salue, à cette occasion, mon collègue de l'Assemblée nationale, M. Alain COUSIN, nouveau président d'Ubifrance, et qui intervient ici pour la première fois en cette qualité ; je forme le souhait que sous sa présidence, le Sénat et Ubifrance poursuivent l'excellente coopération instaurée avec ses prédécesseurs depuis plus de dix ans.

Comme j'ai eu l'occasion de le souligner à plusieurs reprises -et notamment lors d'un précédent colloque en 2003-l'Inde compte de nombreux amis au Sénat.

Le groupe France-Inde est l'un des plus anciens et des plus actifs, grâce au dynamisme de son président, le sénateur Pierre FAUCHON, dont chacun connaît l'attachement à tout ce qui concerne ce pays et que je remercie tout particulièrement d'avoir accepté de lire ce message.

Mon emploi du temps, particulièrement chargé en période budgétaire, ne me permet malheureusement pas d'être des vôtres ce matin, mais soyez assurés de l'intérêt que je porte à vos travaux, auxquels le Chef de la mission économique, M. Jean LEVIOL, consacre – je le sais - depuis plusieurs mois une attention toute particulière.

Il est vrai que l'Inde et le marché indien représentent aujourd'hui un pôle d'attraction économique exceptionnel, dynamisé par une croissance soutenue, largement supérieure aux taux des États d'Europe occidentale.

Réciproquement, de grands groupes indiens prennent pied à l'étranger, tant en Europe qu'en Asie, et densifient le tissu de nos relations commerciales mutuelles.

Je n'entrerai pas dans le détail de nos échanges commerciaux, dont il sera largement question toute la matinée.

En revanche, je crois utile de souligner qu'au plan politique, les relations franco-indiennes sont bonnes : la visite officielle en France du Premier ministre indien en 2005, suivie en février 2006 d'une visite d'État en Inde du Président français, ont favorisé une relance active de notre partenariat stratégique défini en 1998, tout en permettant de fixer des positions communes sur plusieurs dossiers sensibles, en particulier le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Dans ce contexte porteur, les opérateurs français ont aujourd'hui tout intérêt à se lancer sur le marché indien même si, jusqu'à présent, assez peu d'entreprises ont franchi ce pas, peut-être parce qu'elles hésitent à s'implanter dans un pays ami, mais qui, sur bien des points, leur paraît culturellement difficile d'accès.

En outre, si chacun s'accorde à reconnaître certains atouts exceptionnels de l'environnement des affaires en Inde -sa main d'œuvre bien formée et sa maîtrise des nouvelles technologies, en particulier- force est de reconnaître que ce pays pâtit aussi de quelques clichés bien enracinés... et pas toujours inexacts ! Je pense, en particulier, au poids de la bureaucratie ou au système fédéral rendant complexe la prise de décision.

Sans nier la réalité des problèmes, auxquels la presse occidentale donne parfois un écho exagéré, je crois surtout utile d'insister sur un constat beaucoup plus encourageant : à force d'effort et de persévérance, l'Inde a su se hisser au rang des premières puissances mondiales. « L'heure indienne est arrivée » pouvait ainsi titrer récemment un mensuel étranger.

L'Inde, en 2007, est un pays vers lequel l'avenir commande de se tourner.

Je souhaite à tous d'excellents et fructueux travaux. »

Je ne peux que souscrire au constat du président du Sénat. Avant de céder la parole aux intervenants, je tiens, à titre personnel, à saluer l'ambassadeur de l'Inde en France, **M. MATHAI**, originaire du Kerala, un État indien que je connais bien et qui se caractérise par un mode de gouvernance efficace.

M. COUSIN, président d'Ubifrance

Je tiens moi aussi à remercier les intervenants de leur présence et tout particulièrement ceux qui sont venus d'Inde à l'occasion de ce colloque. Je suis heureux d'accueillir **M. LEVIOL**, **M. GIRARD**, **M. MATHAI** et **Mme MORAWALA-PATELL**, fondatrice et directrice de la société de biotechnologies Avesthagen.

Je rappelle avant toute chose que l'Inde fête les soixante ans de son indépendance, un anniversaire marqué par l'expansion de son économie et une stabilité politique exemplaire. Ce pays constitue une cible majeure dans la stratégie d'expansion des groupes mondiaux et si la poussée de l'investissement des entreprises françaises en Inde est encore majoritairement le fait des plus grandes d'entre elles, elle concerne aussi quelques PME, en nombre encore insuffisant toutefois. C'est pourquoi le gouvernement français a mis en place le plan Cap Export Inde, dont l'objectif est de présenter le marché indien à cinq cents nouvelles PME sur la période 2006-2008, avec des actions organisées autour de trois axes :

- encourager le tissu économique français à placer l'Inde parmi ses cibles prioritaires ;
- renforcer les initiatives pour accroître et promouvoir l'offre française en Inde ;
- développer une stratégie d'influence et de partenariat économique avec l'Inde.

Pour conclure, je souhaite souligner que le forum PME France-India de 2006 a permis de rassembler cent cinquante PME françaises et plus de mille entreprises indiennes. De nombreux salons sont prévus en Inde et en France, notamment *Auto Export 2008* et *InterAirport India 2008*, qui auront lieu à New Delhi. Ubifrance organise également de nombreux colloques autour de sujets liés à l'économie indienne.

M. MATHAI, ambassadeur de l'Inde en France

Je suis honoré de l'invitation du Sénat et je félicite Ubifrance de promouvoir l'Inde au travers d'évènements comme ce colloque. Mon pays et la France ont intérêt à collaborer dans de nombreux domaines (aéronautique, textile, vins et spiritueux, etc.), sources d'affaires pour leurs entreprises respectives.

L'Inde a la superficie d'un continent. Elle réunit 17 % de la population mondiale et son économie, complexe et de dimension internationale, vaut aujourd'hui un trillion de dollars, reposant sur de nombreux secteurs productifs (services, manufacture, agriculture, etc.), avec des forces vives dispersées sur tout son territoire. En raison de sa taille, elle connaît des situations économiques contrastées selon ses régions. Toutefois, dans l'ensemble, elle est forte de ses diversités. C'est ainsi qu'elle affiche une croissance de l'ordre de 8 à 9 % par an.

Parmi ses partenaires économiques commerciaux privilégiés se trouvent le Bangladesh et le Sri Lanka, deux des sept pays constituant l'Association d'Asie du Sud pour la Coopération Régionale (SARC), et auxquels le Sénat s'intéresse également : eux aussi constituent autant d'opportunités d'investir et de gagner beaucoup d'argent pour les entreprises. Certes, notre pays n'est pas sans quelques inconvénients comme la complexité de notre bureaucratie et la lenteur de nos prises de décision, ou notre manque d'infrastructures. Mais le gouvernement souhaite, dans ce domaine, donner de plus en plus de liberté au secteur privé. Les entreprises françaises, qui sont très performantes en la matière, ont une belle carte à jouer.

L'avenir sera tourné vers les échanges et si, dans le secteur aéronautique, le gouvernement indien, en collaborant avec Air India, a pu nourrir ses relations avec l'Etat français et signer avec lui des contrats dans les domaines civil et militaire, aujourd'hui les commandes les plus importantes ont tendance à provenir du secteur privé. Ainsi, au dernier salon du Bourget, c'est la compagnie aérienne Kingfisher qui a acheté le plus

d'avions Airbus. Le futur appartient donc aux hommes d'affaires. Charge aux gouvernements de leur faciliter la tâche en soutenant les échanges.

Je me réjouis du prochain voyage du président de la République française en Inde, en principe en janvier 2008 et j'espère que le Premier ministre indien, en retour, se rendra en France à la fin 2008, de manière à ce que les relations entre les deux pays s'étoffent encore et que le nombre d'entreprises françaises présentes en Inde, un peu plus de trois cents actuellement, augmente.

L'Inde se caractérise aujourd'hui par une économie bien orientée, offrant de nombreuses opportunités dans les secteurs des télécommunications, de l'agroalimentaire et de l'informatique, ainsi que dans les domaines liés au savoir. Son visage change tous les jours et les journaux financiers classent plusieurs de ses entreprises parmi les plus puissantes du monde, dont certaines, à l'avenir, seront sans doute d'initiative française.

II. La lente métamorphose de la société indienne du 21^e siècle

M. GIRARD, ancien ambassadeur de France en Inde, conseiller diplomatique du gouvernement

Nous devons nous demander si la société indienne a subi une métamorphose brutale ou si sa transformation a obéi, au contraire, à un processus lent ; la compréhension des changements sociaux de ce pays est essentielle pour appréhender celui-ci et élaborer avec lui des stratégies.

1. La démocratie indienne

Je tiens avant tout à rappeler que l'Inde est une démocratie dans laquelle les pauvres votent et où les problèmes politiques et les problèmes sociaux ne se distinguent pas les uns des autres, la démocratie expliquant l'extraordinaire stabilité sociale de ce pays malgré les changements fondamentaux l'ayant marqué au cours des dernières décennies. Dans ce pays, les responsables sont punis par les urnes quand ils font mal leur travail.

Pourtant, l'Inde étant un pays complexe, il est nécessaire de se poser la question du fonctionnement de sa démocratie, laquelle ne peut être totalement efficace en raison de trois problèmes :

- l'illettrisme, qui demeure une réalité majeure ;
- la violence, encore très présente dans le pays ;
- la corruption, qui existe en Inde comme ailleurs.

Or si les pauvres votent en Inde, il est difficile de les cerner précisément. Car la classe moyenne qui est en train d'émerger dans ce pays a des contours flous et s'insère entre des poches de grande pauvreté et des pôles de richesses considérables. Aussi l'opposition entre les riches et les pauvres n'est pas vraiment pertinente, d'autant plus que l'Inde est définie par une unité de civilisation. Le phénomène des castes continue d'influencer la vie économique de ce pays, ne serait-ce que par le phénomène de réservation qui attribue d'emblée certains postes à certains membres de castes. Et si les mouvements électoraux ont la possibilité de faire évoluer cette situation, il est compliqué

de mobiliser, par le vote, des personnes confrontées à des réalités sociales très diverses, d'autant que les structures sociales exercent une grande influence sur le comportement des individus.

2. L'Inde change

Les bouleversements économiques que connaît l'Inde ont eu plusieurs conséquences, la plus essentielle d'entre elles – plus importante que l'augmentation du taux de croissance – étant que les valeurs de la réforme n'y sont plus contestées, hormis par quelques communistes. Les entreprises françaises doivent savoir que, même à Calcutta, dans le Bengale-Occidental, les règles politico-économiques sont les mêmes que dans le reste de l'Inde. La dimension insulaire du pays représente une donnée capitale. L'Inde est comme constituée d'une succession d'archipels et les changements qui s'y opèrent ne s'effectuent pas à l'échelle de l'ensemble de son territoire, mais par îlots, notamment sur le plan social. Il est intéressant, par exemple, de voir comment les Brahmanes, l'élite du pays, se reconvertisent en s'impliquant dans l'économie.

Je constate également qu'il existe une opposition de plus en plus frappante entre les villes et les campagnes, et entre les régions. L'Inde comprend des sous-continentes de pauvreté et des États très riches, sa population interne, pour qui la tradition a changé, étant à distinguer, par ailleurs, de sa population externe : la diaspora.

3. L'Inde s'adapte

Certains pans de la société demeurent encore oubliés par la croissance et il convient, comme cela est devenu possible aujourd'hui, de se battre pour améliorer la santé, l'éducation et le niveau de vie de certaines couches de la population. L'adaptation de l'Inde ne se déroule pas sans douleur et l'apparition de déséquilibres. Ce pays avait tous les atouts pour entrer dans le train de la mondialisation. En effet, l'existence de hiérarchies pesantes a entraîné sa spécialisation dans des domaines ouverts à la concurrence mondiale comme l'informatique et il accepte bien mieux les dégâts que peut engendrer la globalisation que les pays occidentaux.

Dans le domaine politique, l'année 2004 a été marquée par la défaite d'un gouvernement pour qui l'*India Shining* était perçu positivement par l'ensemble la population. Si les mutations sociales peinent à s'incarner dans certains partis politiques, ceux-ci, en revanche, sont à peu près tous d'accord pour admettre la mondialisation. Le développement de l'éducation auprès d'une partie de plus en plus importante de la population laisse augurer une évolution positive de leur part au travers d'une émancipation sociale, intellectuelle et politique des esprits. L'Inde pourrait alors se rapprocher des valeurs occidentales. Tout dépendra de la manière dont seront traitées les problématiques sociales.

III. Le nouveau visage de l'Inde

1. Le point de vue de dirigeants de grands groupes

a. Le point de vue indien : Mme MORAWALA-PATELL, fondatrice et directrice de la société de biotechnologies Avesthagen

Mme MORAWALA-PATELL

J'entretiens une relation ancienne avec la France, ayant étudié à l'Institut de biologie moléculaire des plantes de Strasbourg ; une relation que je n'ai eu cesse de développer, notamment en collaborant avec de grandes entreprises françaises qui ont investi dans ma société avant de devenir mes associés.

Je tiens à souligner que l'Inde est un pays en pleine expansion, ayant la possibilité de révolutionner le monde et de faire comprendre à l'Ancien Monde, comme le raconte *Le Cygne noir*, un ouvrage de Nassim Nicholas Taleb, qu'il n'existe pas uniquement des cygnes blancs, mais aussi des cygnes noirs, c'est-à-dire d'autres façons de penser et de produire. Il était impossible, il y a quelques années, d'imaginer que ce pays participerait, de manière aussi forte, à la croissance mondiale et au développement des biotechnologies, ce secteur étant appelé à jouer un rôle majeur et à offrir des opportunités économiques importantes.

La pauvreté, en Inde, pousse au changement. La découverte des biotechnologies dans les années 60 a permis d'aborder les besoins d'un monde qui s'accrochait à sa survie. Aujourd'hui, l'Inde tente de construire une société fondée sur la connaissance et l'excellence, avec comme contrainte d'innover pour rester un leader dans le domaine des nouvelles technologies. C'est pourquoi ses associations, son gouvernement et ses entreprises audacieuses doivent réunir leurs forces pour briser les dogmes qui freinent encore le développement du pays.

Contrairement à ce que pensent beaucoup d'entreprises françaises, les affaires sont très ouvertes en Inde, où se mêlent des traditions ancestrales et une grande modernité. La population s'y montre très entreprenante, même dans les villages, et souhaite changer le pays, l'objectif étant que l'innovation ne relève plus du domaine exclusif de la recherche et du développement, mais devienne le cœur même de l'économie.

Je travaille avec trois sociétés françaises ayant compris l'importance de nouer un partenariat transnational avec l'Inde. Mon groupe, Avesthagen, créé il y a dix-sept ans dans un garage, compte aujourd'hui plus de cinq cents employés répartis dans le monde entier, contre cinq à ses débuts. Je considère que ce développement rapide est dû en grande partie à ma collaboration avec la France. C'est pourquoi j'encourage autant la culture du partenariat, souvent contraire à certains réflexes indiens, et souhaite que l'Inde se joigne à la France dans sa volonté de changer le monde et de devenir le leader dans le domaine de l'innovation technologique. C'est avec la prospérité économique que la population indienne pourra s'extraire de la pauvreté.

b. Le point de vue français : M. BREFFORT, directeur général adjoint en charge des ressources humaines et du développement international, groupe Saint-Gobain

M. BREFFORT

M. de CHALENDAR, président de Saint-Gobain, ne pouvant être présent aujourd'hui, il m'a chargé de partager avec vous l'expérience de l'implantation de Saint-Gobain en Inde, dont l'origine date de 1991, lorsque nous avons racheté une société américaine, Norton. Nous avons développé une filiale de Norton présente en Inde pour en prendre le contrôle en 1996, avant d'implanter à Bombay une délégation générale, soit un bureau de représentation constitué d'une petite équipe ayant en charge de développer les activités de l'entreprise.

Par la suite, entre 1996 et 2003, plusieurs usines ont été implantées en Inde dans le but de permettre à Saint-Gobain de diversifier ses activités. Entre 2004 et 2007, le groupe a continué son implantation dans ce pays à un rythme soutenu et aujourd'hui l'usine la plus moderne de la planète en matière de production de verre automobile, propriété de Saint-Gobain, se trouve en Inde.

Si cette présence en Inde est mineure à l'échelle du groupe, elle constitue tout de même trois cents millions d'euros de chiffre d'affaires, trois mille trois cents salariés et treize usines réparties harmonieusement sur le territoire. Le développement de l'activité y est à la fois rapide et régulier, avec une croissance extrêmement soutenue de 25 % par an.

Les principaux métiers de Saint-Gobain sont représentés en Inde. Il s'agit de la fabrication de matériaux de hautes performances, de verre plat et de produits pour la construction. Saint-Gobain développe une stratégie de marque et de leadership en se concentrant sur les segments d'activités dans lesquels il pense pouvoir devenir rapidement un acteur majeur. Aujourd'hui, dans tous les secteurs qu'il a investis, le groupe occupe le premier rang ou le deuxième rang mondial en termes de parts de marché.

Il poursuit trois objectifs essentiels :

- apporter à l'Inde les meilleures technologies, les plus récentes ;
- être exemplaire en matière de respect de l'environnement. D'ici 2009, toutes ses usines seront certifiées ISO ;
- mettre la sécurité au premier rang des priorités. De ce point de vue, la meilleure filiale de Saint-Gobain est sa filiale indienne.

Les ambitions du groupe sont immenses. Entre 1996 et 2003, il a multiplié ses activités par dix, son objectif étant d'atteindre le milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2012, sur la base d'un taux de croissance de 21% par an en moyenne. Sa volonté, en Inde, est d'être une entreprise indienne défendant ce qui a trait à l'identité locale tout en misant sur l'excellence industrielle et le développement des meilleures technologies. Le groupe vise avant tout à servir le marché local et à ne pas utiliser l'Inde comme une plate-forme d'exportation, même s'il entend faire jouer à sa filiale indienne un rôle déterminant dans la zone asiatique par l'exportation de ses produits dans cette région.

Trois raisons clés expliquent la réussite de l'implantation de Saint-Gobain en Inde et lui permettent d'être optimiste quant à l'avenir :

- la forte croissance indienne, tirée par la demande interne (deux à trois fois supérieure à celle de la France) ;
- l'implication de Saint-Gobain dans des marchés porteurs comme ceux de la construction, connaissant une croissance particulièrement forte ;
- des équipes locales de grande qualité. Saint-Gobain privilégie le management local en faisant appel à très peu d'expatriés et recrute en surnombre des employés surqualifiés pour anticiper l'expansion potentielle du groupe et gérer le turn-over.

2. L'évolution politique, sociale et économique : le point de vue des analystes

a. L'angle économique : M. BETBEZE, chef économiste, conseiller économique auprès du directeur général au Crédit Agricole

M. BETBEZE

Je souhaite souligner que le Crédit Agricole entretient, avec l'Inde, d'excellents rapports depuis longtemps, étant entendu que, pour les économistes, la répétition du succès est capitale et assure la crédibilité.

De manière globale, l'Inde représente 6,3 % du Produit Intérieur Brut mondial en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA), ce qui équivaut à deux fois le score de la France, et connaît une croissance annuelle de 7% à 8%. A elles seules, l'Inde et la Chine sont responsables des deux tiers de la hausse de la croissance mondiale.

Toutefois, le développement de l'Inde est singulier. En effet, la part de ses exportations dans son PIB est de 25%, contre 40% pour la Chine. Autrement dit, l'Inde a décidé d'exporter des services et ce choix économique se révèle à la fois décisif et prometteur, car il lui permet de se rapprocher des pays de l'Europe occidentale, lui offrant ainsi de belles perspectives de croissance.

Le fait qu'il ait misé sur les services et les hautes technologies et opté pour un modèle d'une nouvelle génération fait de ce pays un modernisateur et un modérateur de l'économie mondiale et plus particulièrement de l'économie asiatique. Les décisions prises par l'Inde sont utiles et encourageantes, car elles auront des effets pervers moins néfastes que celles d'autres pays. L'Inde croît et trace des voies, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes, le plus prégnant d'entre eux concernant les fonds souverains.

Les pays riches savent que les pays émergents produisent de la richesse et donc augmentent leurs fonds propres, parfois de manière très nette, ce dont ils s'inquiètent. Le fonctionnement des fonds souverains pourrait évoluer en vue d'encourager la coopération entre les pays et d'orienter ainsi l'économie vers un nouveau capitalisme.

M. VATIMBELLA

Je souhaite tempérer l'optimisme général en mentionnant les résultats d'une étude récente : l'Inde est seulement le soixante et onzième pays le plus ouvert à la mondialisation, l'accès à Internet y est très limité, les infrastructures y sont inexistantes et 70% de sa population est pauvre et rurale.

M. BREFFORT

Je partage ces constats. Mais il faut préciser qu'une présence en Inde, où la croissance est sûre et sereine, apporte plus de satisfactions qu'en Chine. Je considère qu'il faut laisser le temps au pays de grandir et de se doter des infrastructures nécessaires à son développement.

M. BETBEZE

J'ajoute que, si les infrastructures sont encore trop friables en Inde, il existe des systèmes de financement pouvant aider ce pays à s'en équiper, lequel, contrairement à la Chine, a choisi un modèle de développement sain et tenable.

MME MORAWALA-PATELL

Je peux confirmer l'insuffisance de routes en Inde, cette situation relevant de choix politiques sur lesquels les citoyens peuvent toujours revenir au travers de leur vote. En revanche, je ne suis pas d'accord avec l'idée qu'il serait difficile d'accéder à Internet dans mon pays où, même dans des petites villes, il ne faut pas plus de vingt-quatre heures pour se faire installer une connexion. Quant au manque d'ouverture de l'Inde, je l'explique par le fait que mon pays, comme toute démocratie, a besoin de savoir, pour assurer son indépendance, qui entre sur son territoire et en sort.

M. BREFFORT

Pour conclure, je conseille aux entrepreneurs français désireux de s'installer en Inde de miser sur la main d'œuvre locale et d'inscrire leur effort dans la durée.

b. Les angles politiques et sociaux : M. JAFFRELOT, directeur du Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI), Sciences Po - CNRS

M. JAFFRELOT

Je tiens à souligner que les réformes indiennes se sont arrêtées dans certains domaines et beaucoup le regrettent. Ainsi, la refonte prévue du droit du travail, qui protège 10 % de salariés, les privatisations, notamment dans les secteurs du pétrole et du gaz, et la mise en place de nouvelles zones économiques spéciales n'auront pas lieu. L'Inde a suspendu ses réformes car elle est dirigée par un régime de coalition, un gouvernement qui, s'il représente bien la population, peine à définir une ligne politique claire et à préciser ses priorités. En particulier, les communistes au pouvoir freinent les décisions concernant les trois axes de réformes dont nous parlait précédemment M. l'Ambassadeur.

En fait, le gouvernement actuel met l'accent sur la croissance inclusive ; d'où l'effort particulier qu'il réalise en faveur du secteur agricole, un choix légitime dans un pays rural à 60% et dans lequel la paysannerie est en crise, avec un taux de croissance de 2,5 % par an seulement, ce qui ne permet pas d'assurer la sécurité alimentaire du pays et oblige l'Inde à importer des céréales.

Cette situation démoralise les paysans et, pour les plus endettés, les conduit parfois au suicide (quinze mille par an). Elle risque d'aboutir à une défiance envers le monde politique et à une percée des maoïstes.

Une autre priorité gouvernementale est d'ordre politique. Elle concerne trois catégories de la société :

- Il est d'abord indispensable que les firmes privées aident les catégories sociales les plus défavorisées pour se substituer à un État qui ne suffit plus.

- Il convient ensuite de former davantage, dans les universités, les étudiants défavorisés, pour réussir à inclure deux cents millions d'indiens sur le marché du travail d'ici 2020.

- Le troisième groupe de personnes représente les Musulmans, aujourd'hui discriminés. On en dénombre environ cent cinquante millions en Inde. Ils sont le plus souvent situés à un rang très bas dans la société, avec des niveaux de vie, d'éducation et de santé insuffisants. Si rien n'est entrepris pour améliorer leur sort, alors les attentats qui frappent l'Inde tous les six mois risquent de se multiplier.

La position du gouvernement est aujourd'hui précaire et sa démission constitue une hypothèse plausible, mais pas des plus probables. Sa chute est envisageable car les communistes ont affirmé qu'ils le sanctionneraient s'il venait à conclure un accord avec les États-Unis concernant le transfert des technologies nucléaires civiles, susceptible de remettre en cause la souveraineté nationale du pays. Toutefois, elle s'avère peu plausible pour deux raisons. D'une part, ces mêmes communistes ne sont pas pressés de retourner devant les urnes dans un contexte pollué par la situation du Bengale-Occidental, le gouvernement communiste de Calcutta étant accusé par la presse de répressions et d'expropriations. D'autre part, Manmohan Singh, le Président indien, ne semble pas tout à fait prêt à signer l'accord avec les Américains.

Cependant, même si le gouvernement chutait, peu de choses changeraient fondamentalement, au moins sur plan économique. En effet, l'État a de moins en moins de prise sur les décisions et la prochaine coalition promise au pouvoir, la NDA, construite autour du BJP, a une politique économique proche de celle du gouvernement actuel.

Une sorte de consensus politique s'est mise en place sur la politique économique que doit suivre l'Inde pour lui permettre de retrouver une place de tout premier plan dans le concert des nations. Le pays avance vers la voie d'une libéralisation progressive et partielle. Quant à la poursuite des réformes, elle dépendra de la capacité du gouvernement à désamorcer les conflits sociaux et résoudre les inégalités.

Mme MORAWALA-PATELL

Je considère qu'il est stratégique d'adopter la méthode de Saint-Gobain et d'investir dans les équipes locales en les traitant comme des partenaires à part entière et en leur fournissant les meilleures technologies. Auparavant, les entreprises étrangères mettaient à disposition des Indiens d'anciennes technologies et des produits bas de gamme. La création de *joint ventures* de qualité permettra de partager la richesse de la nation. Les demandes de coopération sont nombreuses dans ce pays en construction, riche de nombreuses opportunités.

Par ailleurs, l'Inde est une nation profondément émotionnelle, réunissant toutes sortes de croyances et de traditions. Aussi, pour que la collaboration entre les équipes françaises et indiennes soit une réussite, il est capital, non seulement de miser sur des technologies de pointe et des partenariats solides et égalitaires, mais aussi que les équipes aient conscience des émotions animant leurs partenaires étrangers.

M. MATHAI

Je suis heureux d'observer que l'ensemble des interventions ont donné de l'Inde une image très positive, même si **M. JAFFRELOT** a pointé quelques problèmes majeurs auxquels est confronté ce pays, en particulier la relégation des Musulmans dans les stades inférieurs de la société et les dangers que cette situation occasionne. Permettre à cette population d'atteindre de meilleures conditions de vie représente donc un enjeu majeur et je suis persuadé que l'Inde n'aura aucun mal à le relever en adoptant une approche inclusive efficace. Car les gens, dans l'ensemble, se moquent bien des questions ethniques et religieuses. La preuve en est que la personnalité la plus connue de l'Inde est un musulman.

IV. Échanges avec la salle

De la salle

Que reste-t-il en Inde de la période précédant son indépendance ?

M. JAFFRELOT

Je vous rappelle que ce pays, contrairement à la Chine, n'a jamais subi de révolution et a suivi, au contraire, un lent processus de démocratisation initié par les Britanniques en 1880 quand ceux-ci ont donné le droit de vote aux Indiens.

Mme MORAWALA-PATELL

J'estime qu'il y a bien eu une révolution en Inde, mais qu'elle a été pacifiste, le pays ayant toujours été démocratique.

M. JAFFRELOT

Il est important de prêter attention aux négociations en cours concernant le traité sur l'énergie entre l'Inde et les États-Unis. Je souligne que ce document pourrait bien prendre effet si le Président indien décidait d'un passage en force en le signant à la veille des élections, mais qu'il n'est pas sûr que la prochaine administration américaine y donne suite.

V. Le climat des affaires en Inde

1. Introduction

M. LEVIOL, Chef des Services économiques pour l'Asie méridionale

Pour caractériser l'Inde, je tiens à m'appuyer sur de grandes théories mathématiques. Je rappelle d'abord que l'univers est booléen, rythmé de mouvements incessants donnant l'impression du plus grand désordre, mais d'un désordre permettant d'avancer. Ainsi, les droits de douane sur les produits industriels étaient de 17 % il y a deux ans, contre 10 % aujourd'hui. L'industrie automobile explose et Renault, en lien avec ses partenaires, va construire sa plus grande usine en Inde. Les aéroports sont de plus en plus performants, à l'image de celui de Delhi qui possède maintenant un pôle domestique, les chemins de fer s'améliorent, etc.

Le monde évolue si vite que tout ce qui est dit sur l'Inde peut n'avoir plus de valeur très rapidement.

Par ailleurs, ceux qui ont installé leur entreprise, seuls, en Inde, sans s'en occuper pendant deux ans, ont souvent tout perdu. La courbe d'évolution d'une société peut prendre la forme d'une cloche, d'une courbe de Gauss et c'est pourquoi il est nécessaire d'être constant dans son effort, de travailler avec une équipe pouvant aller régulièrement sur le terrain, au moins tous les six mois. Pour autant, ceux qui ont échoué dans leur périple indien en raison d'une mauvaise préparation ne doivent pas désespérer, car chaque expérience comporte des points positifs.

L'essentiel, en Inde, est d'investir au bon moment et dans les meilleures conditions possibles et d'assurer le suivi de son entreprise pendant au moins deux ans.

Enfin, selon la théorie des ensembles, il convient d'homogénéiser le tout. Il existe aujourd'hui dans le pays un plateau de partenaires publics et privés qui désirent travailler ensemble, ainsi que de nombreux organismes et conseillers au commerce extérieur (une trentaine en tout) ayant pour objectif d'aider les entreprises françaises à réussir leur implantation ; celles ayant réussi leur installation représentant autant de témoins susceptibles d'éclairer les entrepreneurs désireux de tenter l'aventure dans différents domaines : acquisition foncière, recrutement de personnel, choix de distributeurs, etc.

L'ambition des Services économiques est d'ouvrir la France sur le marché indien et de guider les entrepreneurs dans toutes les étapes de leur implantation, notamment, en 2008, au travers de nombreux événements, salons, missions officielles et missions plus spécifiques concernant les chemins de fer, les aéroports, les biotechnologies, etc.

J'invite les entrepreneurs à consulter les nombreux ouvrages parlant de ce sujet, en particulier les livres *S'implanter en Inde* et *Une Comparaison d'État à État*.

2. L'implantation d'une entreprise en Inde : quelles recommandations pour réussir ?

M. CARTER, Directeur général du groupe SOCOMEC

Mon entreprise, SOCOMEC, est spécialisée dans la fabrication d'équipements électriques et représente trois cents millions d'euros de chiffre d'affaires. Je connais l'Inde depuis seize ans, après qu'un indien m'a rendu visite pour me déclarer qu'il copiait les produits de la SOCOMEC et qu'il souhaitait, pour ne plus le faire, créer une *joint venture* avec le groupe. Cette attitude, choquante pour certains, ne témoignait en aucun cas d'une provocation, mais de la preuve que, dans ce pays, les technologies modernes peuvent être maîtrisées.

Sept ans plus tard, les résultats obtenus par le groupe en Inde sont extraordinaires et reposent sur trois *joint ventures* : une pour les interrupteurs, une pour les compteurs tarifaires à la pointe de la technologie et une troisième pour la commercialisation des onduleurs. Cette dernière, qui existe seulement depuis un an, a déjà rapporté à l'entreprise douze millions d'euros de chiffre d'affaires. Un grand climat de confiance règne entre la SOCOMEC et ses partenaires, le groupe pouvant compter, par ailleurs, sur une usine de trois cents personnes en Inde.

M. GEOFFROY, directeur de CLESTRA CLEANROOM

L'entreprise pour laquelle je travaille, CLESTRA CLEANROOM, réalise des salles blanches. Mon groupe, après s'être intéressé à l'Inde en 1996 à travers l'export et s'y être implanté industriellement il y a trois ans, vient d'ouvrir sa première usine dans ce pays. Si les plus gros concurrents de CLESTRA CLEANROOM sur ce marché étaient européens par le passé, aujourd'hui ils sont indiens. En d'autres termes, mon groupe aurait disparu s'il n'avait pas procédé à cette implantation.

3. Le développement des infrastructures routières en Inde

M. CARTER

J'estime que le manque d'infrastructures routières et électriques représente un véritable fléau en Inde et oblige, du fait de la lenteur des transports, à prévoir des stocks très importants. Par ailleurs, les équipements sont si fragiles qu'il est nécessaire de les protéger avec des emballages spéciaux, de manière à ce qu'ils ne s'abîment pas pendant leurs trajets. Malgré tout, le dynamisme de l'économie indienne fait plus que compenser cette absence d'infrastructures.

M. JANOT, directeur adjoint du Département Transport international, BCEOM, Groupe Egis

Mon groupe, société française d'ingénierie intervenant dans le domaine des transports, travaille en Inde essentiellement avec des clients institutionnels comme le Ministère des Travaux publics et des bailleurs de fonds internationaux tels que la Banque Mondiale et

la Banque Asiatique. Les premiers contrats signés par BCEOM dans ce pays ont eu lieu 1990 à la suite d'un appel d'offres international, le groupe ouvrant par la suite, à la fin des années 90, un bureau de liaison à Delhi comprenant un résident permanent, puis, en 2004-2005, une filiale indienne.

L'Inde est, dans le domaine des infrastructures, en pleine explosion, la dimension continentale du pays nécessitant d'installer des dizaines de milliers de kilomètres de routes et d'autoroutes. Les aéroports internationaux comme ceux de Bombay et de Delhi, quant à eux, ont acquis des dimensions gigantesques et si le manque d'infrastructures est encore énorme dans ce pays, il s'agit plutôt d'une bonne nouvelle pour une entreprise comme BCEOM dont ce secteur est le métier.

M. GEOFFROY

J'ai pour ma part été contraint d'utiliser en Inde des techniques d'emballage et d'acheminement habituellement destinées au transport de containers, qui supportent les chocs et les intempéries. A ces contraintes de transport peuvent s'ajouter aussi des retards immenses dans les délais de remise des produits fabriqués par les usines et les problèmes suscités par la mousson, celle-ci pouvant rendre les routes impraticables et paralyser l'économie.

M. LEVIOL

Si les routes sont insuffisantes en Inde, l'eau aussi, pendant longtemps, y a fait défaut, aussi bien pour l'industrie, l'agriculture ou la population des villes. Ce n'est que récemment qu'un groupe français a apporté l'eau, de manière permanente, dans de nombreuses localités indiennes, permettant à des habitants pauvres, contre paiement, de moins se rendre aux puits.

M. JANOT

L'implantation d'une société en Inde s'accompagne de plusieurs difficultés :

- Présence de la concurrence, rendant difficile la mise en place de partenariats avec les bureaux indiens.
- Existence de lois fiscales nombreuses et changeantes.
- Problèmes de recrutement. Le *turnover* est très développé en Inde où le développement des activités multiplie les besoins des entreprises qui ne trouvent pas toujours la main d'œuvre adaptée, les meilleurs travailleurs réussissant à trouver des postes très vite. Il s'agit de l'un des principaux freins au développement de BCEOM, notamment dans le secteur routier, le domaine aéroportuaire posant moins de difficultés car, étant encore très en friche, il est constitué de beaucoup de travailleurs disponibles.

S'ils brillent par leurs compétences et leurs capacités d'initiatives et sont très attachés à l'entreprise qu'ils servent, les Indiens ont un grand besoin de reconnaissance. Ils veulent évoluer rapidement, recevoir des titres et ne pas stagner au même poste pendant deux ans. Autant de requêtes auxquelles il n'est pas toujours facile d'accéder et qu'il faut

prévoir dès la planification de l'implantation d'une entreprise. Les travailleurs indiens ont besoin de reconnaissances sociale, professionnelle et salariale.

M. CARTER

L'implantation des entreprises en Inde est gênée par la bureaucratie, lente et pensante, et par le mode de management à l'indienne des ressources humaines. C'est pourquoi il est impératif, pour une société étrangère, soit de réaliser des acquisitions sur place quand elle a la possibilité financière de le faire, soit de créer une nouvelle entité dirigée par une personne de confiance du pays, de manière à s'adjoindre les services d'un partenaire local sûr, capable de l'éclairer sur ce marché si complexe.

Les Indiens sont fiers de travailler avec des sociétés étrangères et cette fierté les rend fiables et dignes de confiance. En effet, ils ne peuvent se permettre, par peur de se couvrir de honte devant leur famille et leurs amis, de faire échouer un partenariat. Il est donc capital de les mettre en valeur et de les honorer en leur rendant de nombreuses visites, en les invitant chez soi ou en leur présentant sa famille. Ce travail relationnel est essentiel. 90 % des entreprises indiennes constituent des entreprises familiales où la proximité est très grande entre les gens.

M. GEOFFROY

Il est nécessaire de noter que la notion du temps n'est pas la même en Europe Occidentale et en Inde où les lenteurs administratives sont particulièrement lourdes et où il est difficile pour un groupe étranger de comprendre comment les entreprises locales fonctionnent.

Aussi il est indispensable, lors d'une implantation, de faire appel à des personnes ayant une double culture, capable de comprendre les besoins de l'entreprise étrangère et de négocier de la meilleure façon qu'il soit avec les Indiens. Je me souviens d'avoir été très déçu des premières salles blanches créées par la filiale indienne de SOCOMEC, car elles ne correspondaient pas aux critères d'excellence du groupe. Pourtant, le client, lui, avait été très content du résultat et il m'avait fallu insister pour qu'il accepte que son produit soit retouché. Parfois, les Indiens ne voient pas les choses de la même manière que les Européens. Faire appel à des personnes locales connaissant bien la culture européenne permet d'éviter de tels impairs.

Si les procédures administratives sont très lourdes en Inde, le paiement des factures, lui, y est très lent, ce qui peut pénaliser la gestion d'une petite entreprise locale. Pour remédier à ce problème, différents systèmes d'aides existent. Ils montrent notamment aux Européens comment il est possible d'obtenir son règlement et de facturer le travail effectué. Mais en tout état de cause, passer d'un *business* local à un *business* d'exportation représente un véritable parcours du combattant quand il s'agit de l'Inde.

M. CARTER

Selon l'*Indian Standard Time*, surnommé également l'*Indian Stretchable Time*, le temps est étirable en Inde où le futur correspond à une notion vague. Par exemple, dans la langue indienne, le même mot signifie « hier » et « demain ». Le moment du paiement n'est jamais assuré dans ce pays, ce qui peut avoir tendance à effrayer les entreprises.

Pour autant, il ne faut pas perdre confiance en son interlocuteur. De manière générale, les PME ont intérêt à se montrer souples et à s'adapter au rythme indien.

M. GEOFFROY

Les entreprises étrangères subissent un choc culturel lorsqu'elles s'implantent en Inde. Dans ce pays, la patience est la règle et les symboles sont rois. Ainsi, lors de chaque inauguration d'entreprise, un arbre est planté pour souhaiter la pérennité à celle-ci. Il arrive aussi que des noix de coco soient ouvertes pour répandre la pureté. Toutes ces cérémonies sont à respecter et à encourager pour gagner la confiance des Indiens.

M. JANOT

Je considère qu'il est stratégique, pour une entreprise, de se donner du temps pour s'implanter en Inde. Il a fallu sept ans à BCEOM pour comprendre les méandres bureaucratiques, fiscaux et réglementaires de ce pays, ses clients représentant essentiellement des institutions, des municipalités et les ministères. L'Inde est le pays d'Asie où les dettes s'effacent le plus vite. Si les premiers paiements peuvent intervenir au bout d'un certain temps, par la suite tous les règlements ont lieu assez rapidement, en tout cas quand ils sont effectués par les clients institutionnels.

M. CARTER

Je souhaite donner plusieurs conseils aux entrepreneurs désireux de s'implanter en Inde :

- L'administration étant complexe, l'installation de l'électricité peut intervenir au bout de plusieurs mois. Toutefois, certaines méthodes illégales peuvent permettre de réduire ce délai.
- Comme membres d'une culture asiatique, les Indiens considèrent que le terme d'une négociation n'est qu'un point de départ. Il est donc souhaitable d'être prêt à écouter et à être ferme.
- Le respect de la spiritualité indienne doit être au cœur des préoccupations des étrangers.
- La collaboration entre une entreprise étrangère et un partenaire indien doit permettre à chacun d'être gagnant. Sinon, elle est vouée à l'échec.
- Il convient de lâcher prise sur certains points. Pour cela, le meilleur atout est d'avoir sans cesse une technologie d'avance.

M. GEOFFROY

Je tiens quant à moi à mettre l'accent sur les pièges à éviter :

- Partir seul en Inde est une mauvaise idée. Avoir un partenaire indien de confiance constitue une condition impérative pour le succès d'une implantation.

- La corruption et la nécessité parfois d'obtenir des classifications environnementales peuvent retarder les procédures d'installation. Cette réalité doit être prise en considération. A ce niveau-là aussi, l'adjonction des services d'un partenaire local, connaissant bien les rouages du système, peut être utile.

- Faire appel à un excellent conseiller juridique est nécessaire. Les lois indiennes sont complexes, faites de passe-droits, et il est essentiel de savoir ce qui est autorisé et interdit.

- En termes d'embauches, la vigilance est de mise. Curieusement, c'est le bouche-à-oreille qui fonctionne le mieux. Le risque est grand que les profils des candidats ne correspondent pas aux postes à pourvoir.

- Enfin, la culture d'entreprise est centrale. Elle entraînera la cohésion du groupe et la fidélité des employés. Selon la norme, le taux d'augmentation des salaires avoisine 20%.

Le suivi de l'ensemble de ces conseils devrait permettre aux firmes étrangères de connaître le succès qu'a connu le groupe CLESTRA CLEANROOM en s'implantant en Inde où il va bientôt s'agrandir en investissant le marché de l'aménagement de bureau.

M. JANOT

A titre indicatif, BCEOM a engrangé sept millions d'euros de chiffres d'affaire en 2006-2007 en Inde, principalement grâce à son activité dans les routes et autoroutes. Notre objectif est de tripler ce montant dans les cinq prochaines années et de nous développer dans les domaines portuaires et ferroviaires.

M. CARTER

L'Inde constitue un pays de plus d'un milliard d'habitants parmi lesquels, la plupart des gens éduqués parlent anglais, ce qui leur permet d'échanger facilement avec les responsables des entreprises européennes et en particulier françaises. Cette possibilité n'existe pas en Chine. C'est pour cela que SOCOMEC mise plus sur l'Inde que sur la Chine.

Ce pays est un centre de recherche et de développement, proposant des employés expérimentés, un accès privilégié aux meilleurs fournisseurs et des gisements de baisses de coûts.

VI. Échange avec la salle

M. MASSIANI

Je souhaite savoir si les entreprises étrangères implantées en Inde auront accès aux zones franches qui s'y développent et si, une fois implantées, elles sont toujours soumises aux réglementations des différents États constituant ce pays.

M. CARTER

SOCOMECH s'est installé en Inde par le biais des zones franches et pratiquement chaque État formant ce pays dispose de sa législation propre, ce qui est source de nombreuses lourdeurs administratives.

M. LEVIOL

Pour répondre à votre question, les entreprises étrangères ont effectivement accès aux zones franches, pourvu qu'elles disposent d'une enseigne dans le pays.

M. COLLIGNON

Quels sont vos concurrents étrangers les plus redoutables sur le marché indien ?

M. JANOT

En ce qui concerne mon secteur d'activité, il s'agit des entreprises européennes, notamment en raison de l'histoire du pays. Toutefois, les sociétés américaines et asiatiques (Singapour, Malaisie et Thaïlande) sont également bien placées, ces dernières devenant de plus en plus efficaces.

M. GEOFFOY

Les entreprises anglaises ont un net avantage sur leurs concurrentes étrangères en Inde, même si les sociétés allemandes s'avèrent les plus présentes dans mon domaine. Cependant, aujourd'hui les concurrents les plus sérieux des entreprises européennes en Inde sont les entreprises indiennes elles-mêmes.

M. CARTER

Mon groupe est confronté surtout à la concurrence française, mais les entreprises indiennes deviennent effectivement de plus en plus performantes, comme l'atteste le rachat d'Arcelor par Mittal qui a rendu les Indiens très fiers. Ceux-ci sont l'avenir de leur pays.

M. VATIMBELLA

Les entreprises étrangères comptent-elles exporter à partir de l'Inde ? Se sont-elles installées dans ce pays en raison des faibles coûts de production qu'elles peuvent y trouver ?

M. CARTER

SOCOMECH s'est longtemps contentée de produire pour le seul marché indien et il lui a fallu une bonne dizaine d'années pour avoir des produits d'assez bonne qualité pour

pouvoir être exportés. Elle a accru ses normes de qualité pour que l'Inde devienne une zone de coûts réduits pour le monde entier.

M. LEVIOL

Les entreprises françaises présentes en Inde sont en excédent commercial. Car pour exporter, il est nécessaire d'être sur place et de pouvoir remporter des marchés. De plus, être au contact du client est souvent décisif.

M. CHIRAD

La santé des individus est-elle prise en charge par l'État en Inde ?

Mme MORAWALA-PATELL

Il n'existe pas de système de Sécurité sociale en Inde, mais les soins y sont cependant moins chers qu'en France et issus souvent de médecines traditionnelles comme l'homéopathie. Le système de santé indien est en fait millénaire.

De la salle

Y a-t-il des régions plus intéressantes que d'autres en Inde ?

M. LEVIOL

Tout dépend de l'objectif recherché (achat de matières premières, de biens de consommation, etc.).

M. GEOFFROY

En effet, le marché visé décidera du lieu d'implantation. Par exemple, CLESTRA CLEANROOM s'est installée à Pune, une ville riche de solides infrastructures et d'un port.

De la salle

Un unique partenaire suffit-il pour toute l'Inde ? Sur quels critères faut-il le choisir ? Quel taux de participation est-il conseillé d'acquérir dans une *joint venture* et quels problèmes en termes de gestion ce genre de structure pose-t-il ?

M. CARTER

Il est préférable d'avoir un seul partenaire pour toute l'Inde, un acteur qui ne soit pas un concurrent, mais un expert complémentaire, ayant un vrai savoir-faire. J'estime que le taux de participation dans une *joint venture* doit atteindre le seuil minimum de 51 %, un

pourcentage inférieur à 50 % pouvant vous causer de nombreux problèmes en cas de divorce.

M. GEOFFROY

Mon groupe a effectivement pâti de cette situation – avoir moins de 50 % du capital d'une *joint venture* – en Malaisie, et je me félicite que l'Inde n'impose aucun taux en la matière.

VII. Parenthèse : comparatif Inde/Chine

M. OECHSLIN, expert risque-pays à la COFACE

La COFACE comporte deux départements, l'un réservé au commerce courant, l'autre aux grands contrats liés à l'État. Pour ces derniers, il existe une harmonisation au niveau de l'OCDE, avec des barèmes identiques. L'Inde y atteint le troisième niveau sur sept et la Chine le deuxième.

Pour les risques liés aux affaires, les deux pays sont classés dans la deuxième catégorie, un excellent résultat. Le point fort de la Chine concerne sa situation financière, celui de l'Inde son environnement des affaires. Dans ce dernier pays, le risque politique est plus modéré et les banques plus solides qu'en Chine.

L'Inde connaît deux faiblesses (ses infrastructures imparfaites et la difficulté à obtenir les bilans des PME) et deux atouts (un environnement juridique sécurisant, notamment concernant le recouvrement des créances, et, malgré les retards de paiements évoqués, un bon taux de règlement des dettes).

VIII. Point Bangladesh et Sri Lanka

1. Le Bangladesh, par M. ESTRADE, conseiller économique et commercial à Dhaka

M. ESTRADE

Le Bangladesh reste marqué par une activité rurale dominante, malgré une forte urbanisation et une économie diversifiée. La croissance y est de l'ordre de 6 % par an et, selon les indicateurs, cette croissance est stable et solide. Elle s'accompagne d'une dette publique extérieure décroissante, même si le pays reste très lié aux institutions internationales dans certains domaines et est classé, de par son statut, parmi les PMA, les Pays les Moins Avancés.

Deux catastrophes naturelles, des inondations et un cyclone, ont frappé le Bangladesh en 2007. Elles ont causé la mort de nombreuses personnes, des dommages sur les infrastructures rurales et l'agriculture immenses, avec la perte d'un million de tonnes de céréales, augurant ainsi de problèmes alimentaires et sociaux dans les prochains mois.

Le Bangladesh voit sa population urbaine croître de 30 %. Il compte aujourd'hui cent cinquante-cinq millions d'habitants et une densité de mille habitants au kilomètre carré. Il se situe à la cent-quarantième place mondiale pour l'indice du développement humain.

a. Le commerce extérieur

Le commerce extérieur du Bangladesh a été jusqu'à présent très dynamique, avec une croissance de 20% depuis cinq ans. Cependant, le pays est structurellement en déficit commercial, ses importations ne cessant d'augmenter, notamment s'agissant des produits énergétiques qui représentent 15% de ses importations totales et une charge financière relativement lourde. Or, comme depuis récemment il fait venir des produits de base alimentaire dont les prix sont en hausse, la situation de son déficit commercial risque encore de s'aggraver.

Si ses principaux fournisseurs rassemblent l'Inde et la Chine, ses exportations, constituées à 80% de produits textiles, sont destinées essentiellement aux Etats-Unis et à l'Union Européenne, même si elles peuvent viser d'autres régions, notamment concernant son activité de producteur de crevettes, durement touchée par le cyclone du mois dernier.

Comparée à d'autres pays européens comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie, la France exporte peu vers le Bangladesh, les relations bilatérales entre ces deux États demeurant modestes et ayant eu même tendance à s'infléchir encore au cours des dix derniers mois.

Le Bangladesh éprouve d'immenses difficultés à attirer les capitaux étrangers, ceux-ci étant consacrés à une large majorité (75%) aux domaines des télécommunications, de l'énergie et, dans une moindre mesure, de l'industrie. Toutefois, certaines entreprises françaises comme Sanofi-Aventis, Lafarge, Total et Danone ont investi dans ce pays où il existe également de nombreux bureaux d'achat français dans le domaine de l'habillement et du textile.

b. Les domaines en expansion

Plusieurs secteurs connaissent un fort développement au Bangladesh :

- Les télécommunications. Il se dénombre trente-deux millions de clients de téléphonie mobile, secteur ayant bénéficié d'investissements étrangers et qui offrent de belles perspectives aux entreprises françaises. Le groupe Alcatel est présent au Bangladesh depuis de longue date.

- L'énergie : le second facteur fondamental du développement du pays malgré son déficit en production. Durant les dernières années, certaines réformes structurelles ont eu lieu, notamment pour séparer les activités de production, ouvertes aujourd'hui aux investisseurs étrangers, de celles du transport et de distribution de l'électricité, qui restent aux mains des entreprises publiques. Les groupes Areva, Legrand et Schneider Electric se sont installés au Bangladesh, preuve de la capacité des secteurs techniques de ce pays à trouver des partenaires. Il y a de grands projets d'électrification, soutenus par des institutions financières et des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale et la Banque Asiatique du Développement.

- La commercialisation des biens de consommation. Le taux d'urbanisation est en forte croissance, une classe moyenne émerge et les circuits de distributions se modernisent. Il

se crée au Bangladesh de plus en plus de supermarchés, de boutiques spécialisées et de centres commerciaux dont la présence facilite la distribution de produits importés.

c. Les incertitudes

Sur le plan politique, le Bangladesh se trouve en état d'urgence, avec des élections générales prévues d'ici fin de l'année 2008, lesquelles sont bien accueillies par les milieux d'affaires, le gouvernement provisoire s'étant engagé à poursuivre les réformes programmées, concernant notamment la simplification des lois fiscales, l'amélioration des conditions d'accueil des investissements et des procédures de passation dans les marchés publics.

En matière économique, la situation est plus contrastée, les inondations et le passage du cyclone s'étant traduits par une baisse de la croissance, laquelle atteindra à peine 5 % cette année. En même temps, les exportations ralentissent et le contexte politique rend difficile l'implantation d'investissements étrangers. Enfin, les finances publiques sont fragilisées par la nécessité pour le pays d'acheter des produits de bases et de mettre à disposition des aides de première urgence pour sa population touchée par les catastrophes naturelles.

En conclusion, pour les entreprises françaises, les opportunités d'investir au Bangladesh se situent surtout dans les domaines des infrastructures ferroviaires et aéroportuaires, des télécommunications, de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'environnement. Celles-ci sont sous-représentées dans la fourniture d'équipements industriels, notamment en direction du textile, de l'agroalimentaire, de la gestion de la chaîne du froid, et du secteur pharmaceutique.

2. Le Sri Lanka, par M. VIVIEZ, conseiller économique et commercial à Colombo

M. VIVIEZ

Je tiens avant tout à préciser que je ne vis au Sri Lanka que depuis trois mois. Je n'ai donc encore qu'une connaissance partielle de ce pays.

Le Sri Lanka, petit État situé au Sud de l'Inde, a été particulièrement touché par le tsunami avec la mort d'environ quarante mille habitants. Ce territoire, en guerre civile depuis 1961, connaît aujourd'hui une forte période d'affrontements, même si sa partie Sud est sécurisée et sa capitale, Colombo, où est réuni l'essentiel de l'activité économique du pays, ne réserve pas de dangers.

Le Sri Lanka compte vingt millions d'habitants, dont la moitié constitue sa population active, et trois langues parlées : le cingalais, le tamoul et l'anglais. Il est constitué de Bouddhistes (70%), d'Hindous, de Catholiques et de Musulmans.

Toutes ces données montrent que ce pays, basé sur un régime démocratique, est complexe et parfois difficile à comprendre.

a. La situation économique

Malgré la guerre dont il est victime, le Sri Lanka atteint une croissance de 6 %. Ses problèmes sont de trois natures :

- Le déficit budgétaire équivaut à 7,8 % du PIB.
- L'inflation, très forte, de l'ordre de 17,7 %, y est inquiétante.
- Enfin ce pays très ouvert sur l'extérieur accueille de moins en moins de touristes en raison de sa situation politique et des séquelles du tsunami.

Néanmoins, il ne fait pas partie des PMA. Son PIB par habitant n'est pas négligeable. Il se levait à mille trois cents dollars en 2006, contre 482 dollars pour le Bangladesh. Ceci fait de lui le pays le plus riche de l'Asie du Sud et une belle fenêtre vers l'Inde.

Son économie est libérale et ses importations sont en constante hausse, ses principaux fournisseurs, notamment dans les secteurs du textile, des machines et du pétrole, ayant pour noms l'Inde, la Chine et le Singapour.

Pour ses exportations, le pays se tourne surtout vers l'Inde, les États-Unis et l'Union Européenne, régions qu'il alimente en vêtements et produits agricoles. Il a signé des accords de libre échange avec l'Inde, ces deux pays négociant actuellement un nouveau traité appelé CEPA (*Comprehensive Economic Partnership Agreement*) suite au doublement des exportations du Sri Lanka vers l'Inde entre 2003 et 2007.

Il s'agit d'un pays bénéficiant de bonnes infrastructures, de faibles coûts de transports et d'un système de franchise de douane. Son marché intérieur est constitué à 16,8 % par l'agriculture, à 56,2 % par les services et à 27 % par l'industrie. Si l'agriculture progresse de moins en moins, l'industrie, elle, est en pleine phase d'expansion. Les services y sont très dynamiques, avec en particulier un décollage des télécommunications (+ 23 % en 2006), secteur dans lequel les sociétés françaises jouissent d'une bonne présence.

Le textile constitue la principale activité industrielle du Sri Lanka. Il représente huit cent cinquante entreprises, cinq cent mille emplois, 11 % de son PIB, trois milliards de dollars de chiffre d'affaires et 45 % de ses exportations, 95,5 % d'entre elles étant destinées aux États-Unis et à l'Union Européenne. Il a connu une croissance de 5 % en 2005 et de 6,4 % en 2006.

En dépit de sa situation instable, les capitaux étrangers continuent à augmenter dans le pays, notamment grâce au *Board of Investment* qui donne de nombreux avantages aux investisseurs. Les principaux secteurs attractifs sont les télécommunications, les infrastructures et le textile.

Les entreprises françaises sont bien représentées au Sri Lanka, avec la présence de trente-cinq d'entre elles, dont les Dentelles de Noyon et Alcatel.

b. Les relations bilatérales entre la France et le Sri Lanka

Le commerce extérieur est peu développé au Sri Lanka. En 2006, la France constituait le vingt-et-unième fournisseur du pays et son dixième client. En 2006, les échanges entre les deux pays ont cru de 11 % mais de manière inégale : + 22 % du Sri Lanka vers la France et de - 2 % de la France vers le Sri Lanka ; la balance commerciale entre les deux États présentant un solde négatif, pour la France, de soixante-deux millions d'euros.

La France exporte vers le Sri Lanka surtout des équipements professionnels, des matériaux électroniques, chimiques et électriques, du textile et des véhicules automobiles. Elle en importe des produits textiles (38,8%) et agroalimentaires, des pneumatiques et des biens à base de caoutchouc. Parmi les pays d'Asie du Sud, le Sri Lanka est le troisième client le plus important de la France.

Pour les entreprises françaises, les opportunités d'affaires au Sri Lanka résident dans les équipements et les services, les infrastructures autoroutières et portuaires, l'énergie, l'environnement, l'industrie agroalimentaire et les matières premières pour son industrie textile. Il s'agit d'un pays à qui la France, à travers l'Agence Française de Développement et le Ministère des Finances, a apporté son aide après la catastrophe du tsunami en y menant de petits projets.

c. Les Maldives

Les Maldives, elles, représentent un pays de trois cents kilomètres carrés, constitué de mille cent quatre-vingt-douze îles. Elles bénéficient d'un régime démocratique, d'un taux d'alphabétisation très élevé et d'un PIB par habitant de deux mille cinq cents euros, dont la grande partie provient de la pêche et du tourisme. Elles importent peu de France, essentiellement des produits alimentaires haut de gamme, liés à la technologie mobile et aux infrastructures touristiques.

En conclusion, j'estime que le Sri Lanka dispose de plusieurs atouts (ses incitations fiscales pour les investisseurs, son statut de porte d'entrée vers l'Inde et un PIB par habitant élevé), mais souffre aussi de quelques faiblesses (un droit du travail complexe, une main d'œuvre un peu plus chère qu'ailleurs dans la région et des infrastructures, notamment les routes, encore trop peu développées).

Il offre aux entreprises étrangères, en particulier européennes, puisque les échanges vers la CEE obéissent à une franchise de droits de douane, des opportunités d'investissement très intéressantes. Il connaît un développement rapide de ses secteurs des services et technologique et son intégration à l'économie de l'Asie du Sud devient de plus en plus forte. Pourtant, certaines menaces assombrissent le tableau : sa situation politique instable, un déficit public en hausse et une inflation structurelle.

IX. Échanges avec la salle

De la salle

Quel est le taux d'alphabétisation du pays ?

M. VIVIEZ

92 % de la population est alphabétisé, ce taux élevé s'expliquant par le fait que la Grande-Bretagne a modernisé le pays et y a créé des structures. Je dois ajouter que la pauvreté est cachée, invisible, dans ce pays.

De la salle

Comment envisagez-vous le règlement du conflit qui agite cet État ?

M. VIVIEZ

En dépit d'un cessez-le-feu signé il y a quatre ans, les combats ont repris et deux dénouements sont désormais possibles : la résolution militaire ou la mise en place d'une solution politique.

Le gouvernement ne souhaite pas attribuer un territoire aux rebelles tamouls, mais leur faire une place dans la société. Historiquement, les Britanniques ont introduit les Tamouls d'Inde au Sri Lanka où ils leur ont attribué les postes essentiels. Ce n'est que progressivement qu'ils en ont été évincés par les Cingalais pour se replier dans le terrorisme. Aujourd'hui, les Tigres Tamouls sont reconnus comme un mouvement terroriste international. L'Inde n'intervient pas, en tout cas officiellement, dans le conflit, mais le fait que les Tamouls aient des origines indiennes génère des interférences complexes, et en sous-main, l'Inde a plutôt tendance à soutenir les rebelles.